



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médicaments génériques

Question écrite n° 111218

Texte de la question

M. Alain Merly appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la délivrance des médicaments génériques. Des pharmaciens lot-et-garonnais ont observé que plusieurs bénéficiaires de la CMU refusent de recevoir des génériques, et exigent des médicaments de marque. Cette situation peut engendrer des différences de traitement avec les autres assurés sociaux, qui règlent tout ou partie du prix des médicaments. Il souhaite donc connaître les dispositions que le Gouvernement pense adopter pour assurer une plus grande équité entre les malades dans la distribution des médicaments génériques.

Données clés

Auteur : [M. Alain Merly](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111218

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12367